

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
AVANT VENTE

Réf dossier n° 171225.1857



Type de bien : **Maison individuelle**

Adresse du bien :

**32 Grande Rue
21700 NUITS ST GEORGES**

Donneur d'ordre

**SCI PUIITS DE NUITS
32 Grande Rue
21700 NUITS ST GEORGES**

Propriétaire

**SCI PUIITS DE NUITS
32 Grande Rue
21700 NUITS ST GEORGES**

Date de mission : **17/12/2025**
Opérateur : **Xavier GAUDIN**

Sommaire

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)	1
DESIGNATION DE L'IMMEUBLE	3
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	3
METHODES D'INVESTIGATION	4
APPRECIATION SUR L'ETAT GENERAL DU BIEN OBJET DE LA MISSION	5
RELEVÉ DES MESURES	7
SYNTHÈSE DU RELEVÉ DES MESURES	18
RECOMMANDATIONS AU PROPRIÉTAIRE	18
NOTICE D'INFORMATION GÉNÉRALE	19
ANNEXE 1 - CROQUIS DE SITUATION	20

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) AVANT VENTE

Article L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du Code de la Santé Publique; CREP réalisé en application de l'article L. 1334-6 du même code; arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Réf dossier n° 171225.1857

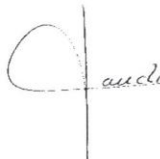
A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	OCCUPATION
Adresse : 32 Grande Rue Code postal : 21700 Ville : NUITS ST GEORGES Type de bien : Maison individuelle Année de construction : Antérieure à 1949 Section cadastrale : AP N° parcelle(s) : 216	Qualité : Nom : SCI PUIITS DE NUITS Adresse : 32 Grande Rue Code postal : 21700 Ville : NUITS ST GEORGES	L'occupant est: le propriétaire Présence d'enfants : NON

B – Désignation du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	MISSION
Qualité : Nom : SCI PUIITS DE NUITS Adresse : 32 Grande Rue Code postal : 21700 Ville : NUITS ST GEORGES	Date de mission : 17/12/2025 Date d'émission du rapport : 28/12/2025 Documents remis : Aucun document technique fourni Accompagnateur : Anaïs MARCHAND Néos Immobilier

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : ADI Bourgogne Nom : Xavier GAUDIN Adresse : 12 allée champ de foux Code postal : 21270 Ville : BINGES N° de siret : 822 630 885 00017 Signature : 	Certificat de compétence délivrée par : I.Cert Adresse : Parc d'Affaires, Bâtiment K - 35760 Saint-Grégoire Le : 13/03/2024 N° certification : CPDI3995 Cie d'assurance : AXA N° de police d'assurance : 11178611004 Date de validité : 30/06/2026

APPAREIL A FLUORESCENCE X UTILISÉ

Modèle : PB2001	N° de série de l'appareil : 8223
Date de chargement de la source : 04/04/2024	Nature du radionucléide : Cobalt 57
Activité à cette date : 185	

Conclusion :

Le constat de risque d'exposition au plomb a révélé la présence de revêtements non dégradés contenant du plomb.

330 unités de diagnostic	59,39% non classées	32,73% de classe 0	4,24% de classe 1	3,64% de classe 2	0,00% de classe 3
--------------------------	---------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

Nombre total de pages du rapport : 29

Dossier n°: 171225.1857

3/29

ADI Bourgogne

12 allée champ de foux - 21270 BINGES

Email - contact@adi-bourgogne.fr ; Site WEB - www.adi-bourgogne.fr ; Mobile - 0645860481

Code NAF : 7120 B / N° Siret : 822 630 885 00017

SOMMAIRE

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)	1
DESIGNATION DE L'IMMEUBLE	3
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	3
METHODES D'INVESTIGATION	4
APPRECIATION SUR L'ETAT GENERAL DU BIEN OBJET DE LA MISSION	5
RELEVÉ DES MESURES	7
SYNTHÈSE DU RELEVÉ DES MESURES	18
RECOMMANDATIONS AU PROPRIÉTAIRE	18
NOTICE D'INFORMATION GÉNÉRALE	19
ANNEXE 1 - CROQUIS DE SITUATION	20

D – METHODES D'INVESTIGATION

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Le présent constat est réalisé en application de l'article L. 1334-6, et porte uniquement sur les revêtements privatifs du logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...).

Lorsque le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (y compris par exemple, la partie extérieure des portes palières).

Les mesures effectuées sur les unités de diagnostics sont réalisées à l'aide d'un analyseur portable permettant de détecter le plomb éventuellement présent dans les différents revêtements. Conformément à la réglementation en vigueur, l'utilisateur de cet appareil a obtenu une autorisation de détention régulière délivrée par la DGSNR (Direction Générale de la Sécurité Nucléaire et de la Radioprotection). Le présent constat ne comprend pas la mise en œuvre de méthodes destructives, ni la dépose d'éléments de la construction ou d'habillage ou le déplacement de mobilier. Un prélèvement du revêtement pour analyse chimique est effectué lorsque la mesure est impossible (éléments difficiles d'accès pour l'appareil, surfaces insuffisamment planes ou forte rugosité) ou non concluante au regard de la précision de l'appareil ou éventuellement lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2mg/cm².

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par l'opérateur conformément à la norme NF X 46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb».

Analyseur utilisé

APPAREIL A FLUORESCENCE X			
Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS		
Autorisation ASN (DGSNR)	N° : 217393	Date d'autorisation : 12/02/2020	
	Date de fin de validité de l'autorisation : 11/02/2030		
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	GAUDIN Xavier		
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	GAUDIN Xavier		
Fabricant de l'étalon	FONDIS	n° NIST de l'étalon	
Concentration	mg/cm2	Incertitude	mg/cm2
Vérification de la justesse de l'appareil en début du CREP	Date : 17/12/2025	n° de la mesure	0
		concentration	1,2 mg/cm2
Vérification de la justesse de l'appareil en fin du CREP	Date : 17/12/2025	n° de la mesure	240
		concentration	0,4 mg/cm2
Vérification de la justesse de l'appareil si une remise sous tension a lieu	Date : Sans objet	n° de la mesure	
		concentration	mg/cm2

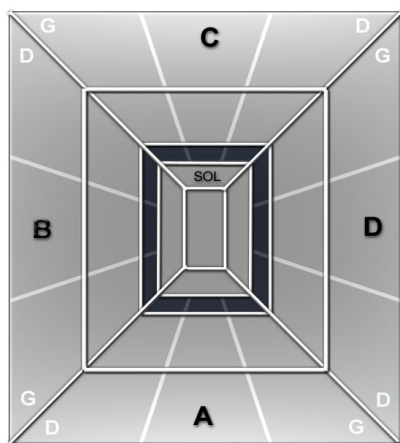
Laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	ITGA
Nom du contact	Sans objet
Coordonnées	Parc Edonia - Bât R - Rue de la Terre Adélie 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
Référence du rapport d'essai	Sans objet
Date d'envoi des prélèvements	Sans objet
Date de réception des résultats	Sans objet

E – Appréciation sur l'état général du bien objet de la mission

RISQUES DE SATURNISME INFANTILE	
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	NON
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	NON
SITUATIONS DE DEGRADATION DU BATI	
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	NON
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	NON
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	NON

SCHEMA TYPE DE LA PIECE



Mur A : Mur d'accès au local
Mur B : Mur gauche
Mur C : Mur du fond
Mur D : Mur droit

Abréviations : G=gauche, D=droite, H=Haut, B=bas, Int=intérieur, Ext=extérieur Fen=fenêtre M=milieu

La zone plafond est indiquée en clair sur le croquis de situation.

Abréviations :

Cla : classement

NV : Non visible

ND : Non dégradé

EU : Etat d'usage

DE : Dégradé

int=intérieur ext=extérieur D=droit G=gauche Fen=fenêtre M=milieu P=porte

1 Fenêtre1 : fenêtre la plus à gauche sur le pan de mur mentionné.

1 Fenêtre2 : 2^e mesure sur la fenêtre la plus à gauche

1 Porte1 : idem

non visible : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible

état d'usage : c'est-à-dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, microfissures ...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles

dégradé : c'est-à-dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvéulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

F – Relevé des mesures

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
Calibrage début										
0						POS	1,2			

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC GARAGE										
1	D	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,4		0	
2	D	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
3	E	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,4		0	
4	E	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
5	B	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,3		0	
6	B	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,3		0	
7	B	porte2 int	Bois	Verni	Gauche	NEG	0,2		0	
8	B	huisserie1 porte int	Bois	Peinture		POS	4,7	traces de chocs EU	2	
9	B	huisserie1 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
10	B	huisserie2 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
11	B	porte1 ext	Bois	Verni	Gauche	NEG	0,5		0	
12	B	porte2 ext	Bois	Verni	Gauche	NEG	0,5		0	
13	B	huisserie1 porte ext	Bois	Peinture		POS	3,6	traces de chocs EU	2	
14	B	porte2 ext	Bois	Peinture	Droite	NEG	0,2		0	
15	B	porte1 ext	Bois	Peinture	Droite	NEG	0,2		0	
16	B	huisserie1 porte int	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
17	B	huisserie3 porte int	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
18	B	porte2 int	Bois	Peinture	Droite	NEG	0,2		0	
19	B	porte1 int	Bois	Peinture	Droite	NEG	0,2		0	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD			17	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%	

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC ENTRÉE										
20	D	huisserie1 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,5		0	
21	D	huisserie2 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,4		0	
22	D	porte1 ext	Bois	Peinture	Gauche	NEG	0,1		0	
23	D	porte2 ext	Bois	Peinture	Gauche	NEG	0,4		0	
24	D	huisserie1 porte int	Bois	Peinture		NEG	0,1		0	
25	D	huisserie2 porte int	Bois	Peinture		NEG	0,5		0	
26	D	porte1 int	Bois	Peinture	Gauche	NEG	0,3		0	
27	D	porte2 int	Bois	Peinture	Gauche	NEG	0,3		0	
x		Porte								> 1948
x		Mur A								brut
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			10	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%	

N°	Zone	Unité de	Substrat	Revêt.	Localisa	Rés	Mesure	Nature	Classe	observat°
----	------	----------	----------	--------	----------	-----	--------	--------	--------	-----------

Mes		diagnostic		apparent	mesure		mg/cm ²	dégradat°		
RDC PATIO										
28	B	marche1	Bois	Verni		NEG	0,4		0	
29	B	marche2	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
30	B	limon1	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
31	B	limon2	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
32	B	contre marche1	Bois	Verni		NEG	0,3		0	
33	B	contre marche2	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
34	B	main courante1	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
35	B	main courante2	Bois	Verni		NEG	0,4		0	
36	B	balustre1	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
37	B	balustre2	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
x		Mur A								brut
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut
Nombre total d'UD			9	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm ²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC CUISINE										
38	B	Fenêtre1 int	Bois	Verni	Droite	NEG	0,2		0	
39	B	Fenêtre1 ext	Bois	Verni	Droite	NEG	0,3		0	
40	B	Fenêtre2 ext	Bois	Verni	Droite	NEG	0,1		0	
x		Fenêtre								PVC
x		Fenêtre								PVC
x		Porte								PVC
x		Mur A								brut
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut
x		Plafond								hauteur > 3m
x		Plinthes								> 1948
Nombre total d'UD			11	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm ²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC SALLE À MANGER										
41	A	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
42	A	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
43	B	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
44	B	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
45	C	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
46	C	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
47	D	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
48	D	Soubassement	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
49	C	embrasure1 fen	Plâtre	Peinture		POS	5,8	traces de chocs EU	2	
50	C	Fenêtre1 int	Bois	Peinture	Gauche	POS	6,8	ND	1	
51	C	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Gauche	POS	6,9	ND	1	
52	C	persiennes1	Bois	Peinture		POS	1,7	usure par friction EU	2	
53	C	allège1	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
54	C	allège2	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
55	C	embrasure1 fen	Plâtre	Toile		POS	7,4	ND	1	

56	C	Fenêtre1 int	Bois	Verni	Droite	POS	8,4	ND	1	
57	C	Fenêtre1 ext	Bois	Verni	Droite	POS	9,6	ND	1	
58	C	persiennes1	Bois	Peinture		POS	1,7	usure par friction EU	2	
x		Mur A								brut
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut
x		Fenêtre								PVC
x		Fenêtre								PVC
x		Porte								PVC
x		Plafond								hauteur > 3m
Nombre total d'UD			21	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC PLACARD 1										
79	B	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,4		0	
80	B	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,2		0	
81	D	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,5		0	
82	D	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,5		0	
83	A	huisserie1 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,4		0	
84	A	huisserie2 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
85	A	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
86	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,4		0	
87	A	huisserie1 porte int	Bois	Verni		NEG	0,3		0	
88	A	huisserie2 porte int	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
89	A	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,2		0	
90	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,3		0	
Nombre total d'UD			6	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC SAS 1										
63	A	huisserie1 porte int	Bois	Verni		NEG	0,3		0	
64	A	huisserie2 porte int	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
65	A	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,4		0	
66	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
67	A	huisserie1 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
68	A	huisserie2 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,3		0	
69	A	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,3		0	
70	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,3		0	
71	C	huisserie1 porte int	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
72	C	huisserie2 porte int	Bois	Verni		NEG	0,4		0	
73	C	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,4		0	
74	C	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,3		0	
75	C	huisserie1 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
76	C	huisserie2 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,4		0	
77	C	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
78	C	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
x		Mur B								brut
x		Mur D								brut
Nombre total d'UD			10	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
--------	------	---------------------	----------	-----------------	-----------------	-----	---------------	------------------	--------	-----------

RDC PLACARD 2										
59	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	POS	6,7	ND	1	
60	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	POS	6,7	ND	1	
61	B	mur bas	Bois	Verni	<1m.	POS	2,1	ND	1	
62	C	mur bas	Bois	Verni	<1m.	POS	2,1	ND	1	
Nombre total d'UD			4	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC CHAMBRE 1										
91	C	Fenêtre1 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,1		0	
92	C	Fenêtre2 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,4		0	
93	C	huisserie1 ext fen	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
94	C	huisserie2 ext fen	Bois	Peinture		NEG	0,4		0	
95	C	huisserie1 int fen	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
96	C	huisserie2 int fen	Bois	Peinture		NEG	0,1		0	
97	C	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
98	C	Fenêtre2 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,1		0	
x		Porte								> 1948
x		Mur A								verni
x		Mur B								verni
x		Mur C								verni
x		Mur D								verni
x		Mur E								verni
x		Mur F								verni
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			12	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC SALLE D'EAU 1										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Mur F								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			8	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC CHAMBRE 2										
x		Porte								> 1948
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Mur F								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Plinthes								> 1948
Nombre total d'UD			11	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC DÉGAGEMENT 1										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut

x		Mur E								brut
x		Mur F								> 1948
x		Mur G								> 1948
x		Mur H								> 1948
x		Plafond								brut
Nombre total d'UD		9	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC PLACARD 3										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD		5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC PLACARD 4										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD		5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC SAS 2										
99	A	porte2 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
100	A	porte3 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
101	A	huisserie1 porte int	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
102	A	huisserie3 porte int	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
103	A	porte2 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
104	A	porte3 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
105	A	huisserie1 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
106	A	huisserie3 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
Nombre total d'UD		8	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC CHAUFFERIE										
x		Porte								> 1948
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD		6	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
RDC CELLIER										
x		Mur A								brut
x		Mur B								brut
x		Mur C								brut
x		Mur D								brut
x		Porte								> 1948

x		Plafond								brut
Nombre total d'UD			6	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE SALON										
107	A	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,2		0	
108	A	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,1		0	
109	B	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,5		0	
110	B	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
111	C	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,2		0	
112	C	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
113	D	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,1		0	
114	D	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
115	E	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,5		0	
116	E	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,2		0	
117	F	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,5		0	
118	F	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
119	G	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,3		0	
120	G	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,4		0	
121	H	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,2		0	
122	H	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,1		0	
123	I	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,5		0	
124	I	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,3		0	
125	A	plinthe	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
126	B	plinthe	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
x		Porte								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Plafond								bois
Nombre total d'UD			14	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE PLACARD 5										
127	A	huisserie1 porte int	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
128	A	huisserie2 porte int	Bois	Verni		NEG	0,1		0	
129	A	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
130	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
131	A	huisserie1 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,2		0	
132	A	huisserie2 porte ext	Bois	Verni		NEG	0,5		0	
133	A	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,2		0	
134	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,5		0	
135	A	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,2		0	
136	A	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,1		0	
137	B	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,3		0	
138	B	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,5		0	
139	C	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,1		0	
140	C	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,5		0	
141	D	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,2		0	
142	D	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,5		0	
143	E	mur haut	Plâtre	Peinture	>1m.	NEG	0,3		0	
144	E	mur bas	Plâtre	Peinture	<1m.	NEG	0,3		0	
Nombre total d'UD			9	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE DÉGAGEMENT 2										
145	A	huisserie1 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
146	A	huisserie2 porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,1		0	
147	A	porte1 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,3		0	
148	A	porte2 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,5		0	
149	A	huisserie1	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	

150	A	porte int	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
151	A	huisserie2	Bois	Peinture		NEG	0,5		0	
152	A	porte1 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
153	B	porte2 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,2		0	
153	B	Fenêtre1 int	Bois	Peinture	Centre	POS	16,5	usure par friction EU	2	
154	B	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Centre	POS	14,2	ND	1	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
Nombre total d'UD			10	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE PLACARD 6										
155	A	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,1		0	
156	A	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,3		0	
157	B	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,5		0	
158	B	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,2		0	
159	C	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,3		0	
160	C	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,2		0	
161	D	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,5		0	
162	D	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,5		0	
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD			5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE SALLE D'EAU 2										
163	A	huisserie1	Bois	Peinture		NEG	0,6		0	
164	A	porte int	Bois	Peinture		NEG	0,6		0	
165	A	huisserie2	Bois	Peinture		NEG	0,6		0	
166	A	porte1 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,6		0	
167	A	porte2 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,7		0	
168	A	huisserie1	Bois	Peinture		NEG	0,8		0	
169	A	porte ext	Bois	Peinture		NEG	0,6		0	
170	A	porte1 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,7		0	
171	D	porte2 ext	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,7		0	
171	D	Fenêtre1 int	Bois	Peinture	Centre	POS	13,5	usure par friction EU	2	
172	D	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Centre	POS	14,6	traces de chocs EU	2	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Mur F								> 1948
x		Mur G								> 1948
x		Mur H								> 1948
x		Mur I								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			16	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE PLACARD 7										
x		Porte								> 1948
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948

x		Mur D								> 1948
Nombre total d'UD			5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE DÉGAGEMENT 3										
173	A	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,7		0	
174	A	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
175	B	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,6		0	
176	B	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,8		0	
177	C	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,6		0	
178	C	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
179	D	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,7		0	
180	D	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,7		0	
181	A	embrasure1 porte	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
182	A	embrasure2 porte	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
183	A	Fenêtre1 int	Bois	Peinture	Centre	POS	6,7	usure par friction EU	2	
184	A	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Centre	POS	6,5	usure par friction EU	2	
185	A	embrasure1 fen	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
186	A	embrasure2 fen	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD			9	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE DÉGAGEMENT 4										
187	A	huisserie1 porte	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
188	A	huisserie3 porte	Bois	Peinture		NEG	0,2		0	
189	A	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,7		0	
190	A	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,7		0	
191	B	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,7		0	
192	B	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,8		0	
193	C	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,8		0	
194	C	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,6		0	
195	D	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,8		0	
196	D	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,8		0	
197	D	embrasure1 fen	Plâtre	Papier peint		NEG	0,2		0	
198	D	embrasure2 fen	Plâtre	Papier peint		NEG	0,2		0	
x		Fenêtre								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			8	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE PIÈCE PRINCIPALE										
199	A	huisserie1 porte	Bois	Peinture		POS	18	ND	1	
200	A	porte1	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,8		0	
201	A	porte2	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,6		0	
202	D	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,8		0	
203	D	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,8		0	
204	E	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,6		0	
205	E	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
206	F	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,7		0	
207	F	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
208	C	Fenêtre2 int	Bois	Peinture	Centre	NEG	0,8		0	
209	C	garde corps1	Métal	Peinture		POS	3,4	ND	1	

210	C	embrasure1 fen	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
211	C	embrasure2 fen	Plâtre	Enduit		NEG	0,2		0	
212	C	persiennes1	Métal	Peinture		NEG	0,9		0	
213	C	persiennes2	Métal	Peinture		NEG	0,8		0	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Plafond								bois
x		Fenêtre								> 1948
Nombre total d'UD			15	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE CHAMBRE 3										
214	A	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,8		0	
215	A	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,7		0	
216	B	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,8		0	
217	B	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
218	C	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,8		0	
219	C	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,8		0	
220	D	mur haut	Plâtre	Enduit	>1m.	NEG	0,8		0	
221	D	mur bas	Plâtre	Enduit	<1m.	NEG	0,6		0	
222	B	plinthe	Bois	Peinture		POS	7,8	ND	1	
223	B	embrasure1 fen	Plâtre	Peinture		POS	1,7	traces de chocs EU	2	
224	B	garde corps1	Métal	Peinture		POS	3,4	ND	1	
225	B	persiennes1	Métal	Peinture		NEG	0,8		0	
226	B	persiennes2	Métal	Peinture		NEG	0,2		0	
x		Porte								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			12	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE SALLE DE BAINS										
227	A	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,8		0	
228	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,6		0	
229	A	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,7		0	
230	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,6		0	
231	C	Fenêtre1 ext	Bois	Peinture	Centre	POS	8	traces de chocs EU	2	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Plafond								> 1948
Nombre total d'UD			8	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
1ER ÉTAGE W.C										
232	A	porte1 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,8		0	
233	A	porte2 int	Bois	Verni	Centre	NEG	0,8		0	
234	A	porte1 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,6		0	
235	A	porte2 ext	Bois	Verni	Centre	NEG	0,6		0	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Plafond								hauteur > 3m

Nombre total d'UD	8	Nbre d'unités de classe 3	0	Pourcentage de classe 3	0%
-------------------	---	---------------------------	---	-------------------------	----

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE DÉGAGEMENT 5										
236	E	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,6		0	
237	E	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,7		0	
238	F	mur haut	Plâtre	Papier peint	>1m.	NEG	0,8		0	
239	F	mur bas	Plâtre	Papier peint	<1m.	NEG	0,8		0	
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Plinthes								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
Nombre total d'UD		9	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE CHAMBRE 4										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Mur F								> 1948
x		Mur G								> 1948
x		Mur H								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Plinthes								> 1948
Nombre total d'UD		12	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE PLACARD 8										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD		5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE CHAMBRE 5										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Mur E								> 1948
x		Mur F								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Fenêtre								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Plinthes								> 1948
Nombre total d'UD		10	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3		0%		

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE PLACARD 9										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948

x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD			5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE PLACARD 10										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Porte								> 1948
Nombre total d'UD			5	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
2E ÉTAGE SALLE D'EAU 3										
x		Mur A								> 1948
x		Mur B								> 1948
x		Mur C								> 1948
x		Mur D								> 1948
x		Porte								> 1948
x		Plafond								> 1948
x		Plinthes								> 1948
Nombre total d'UD			7	Nbre d'unités de classe 3		0	Pourcentage de classe 3			0%

N° Mes	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêt. apparent	Localisa mesure	Rés	Mesure mg/cm²	Nature dégradat°	Classe	observat°
Calibrage fin										
240						NEG	0,4			

Les n° de mesures commençant par la lettre P correspondent à des prélèvements.
 Leur concentration est exprimée en mg/g, le seuil positif est de 1.5 mg/g.

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE SUR LA PRESENCE EVENTUELLE DE PLOMB DANS LES PARTIES COMMUNES

En sus du présent rapport, afin que le propriétaire vendeur soit exonéré de la garantie de vices cachés que pourrait constituer la présence de revêtements contenant du plomb à une concentration > 1mg/cm² dans les parties communes, il doit impérativement fournir à l'acquéreur un « Constat des Risques d'Exposition au Plomb » (CREP) portant sur les parties communes. Lorsque le bien ne fait pas partie d'un ensemble immobilier comprenant des parties communes, il n'y a pas lieu de prendre en compte cette remarque.

Durée de validité

Si le présent constat révèle la présence de revêtements contenant du plomb avec une concentration supérieur à 1mg/cm², il doit avoir été établi depuis moins d'un an à la date de toute promesse unilatérale de vente ou d'achat ou de contrat réalisant ou constatant la vente d'un immeuble et moins de six ans à la date de signature de tout nouveau contrat de location. Passé ce délai, le constat devra être actualisé.

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

Tous les locaux ont été visités :

☒ OUI ☐ NON

Liste des locaux visités : Garage, Entrée, Patio, Cuisine, Salle à manger, Placard 1, Sas 1, Placard 2, Chambre 1, Salle d'eau 1, Chambre 2, Dégagement 1, Placard 3, Placard 4, Sas 2, Chaufferie, Cellier, Salon, Placard 5, Dégagement 2, Placard 6, Salle d'eau 2, Placard 7, Dégagement 3, Dégagement 4, Pièce principale, Chambre 3, Salle de bains, W.C, Dégagement 5, Chambre 4, Placard 8, Chambre 5, Placard 9, Placard 10, Salle d'eau 3

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

Local ou partie de l'immeuble bâti	Motif
Néant	Néant

G – SYNTHÈSE DU RELEVÉ DES MESURES

Nombre total d'unités de diagnostic : 330

Pourcentage respectif des unités de diagnostic de classe 0, 1, 2 et 3 par rapport au nombre total d'unités de diagnostic :

Concentration en plomb	Type de dégradation	Classement	% des unités de diagnostic
< 1mg/cm ² (ou < 1,5 mg/g)		0	33%
>= 1mg/cm ² (ou >= 1,5 mg/g)	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1	4%
	Etat d'usage (EU)	2	4%
	Dégradé (DE)	3	0%

Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	330	196	108	14	12	0
%	100,00 %	59,39 %	32,73 %	4,24 %	3,64 %	0,00 %

Recommandations au propriétaire

Il est rappelé au propriétaire du bien l'intérêt de veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les peintures au plomb afin d'éviter leur dégradation future. Le plomb (principalement la céruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, dès lors qu'il est inhalé ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

NOTICE D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RISQUES LIÉS A LA PRÉSENCE DE REVÊTEMENTS CONTENANT DU PLOMB

(conformément à l'annexe 2 de l'arrêté du 19 août 2011)

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**

la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- A. Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- B. Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- C. Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- D. Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- E. Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- F. Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- G. Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- **Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;**
- **Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.**

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales des territoires, des agences régionales de la santé ou des services communaux d'hygiène et de santé, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

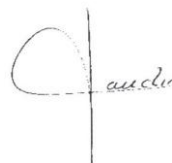
DATE DU RAPPORT : **28/12/2025**

OPERATEUR : **Xavier GAUDIN**

CACHET

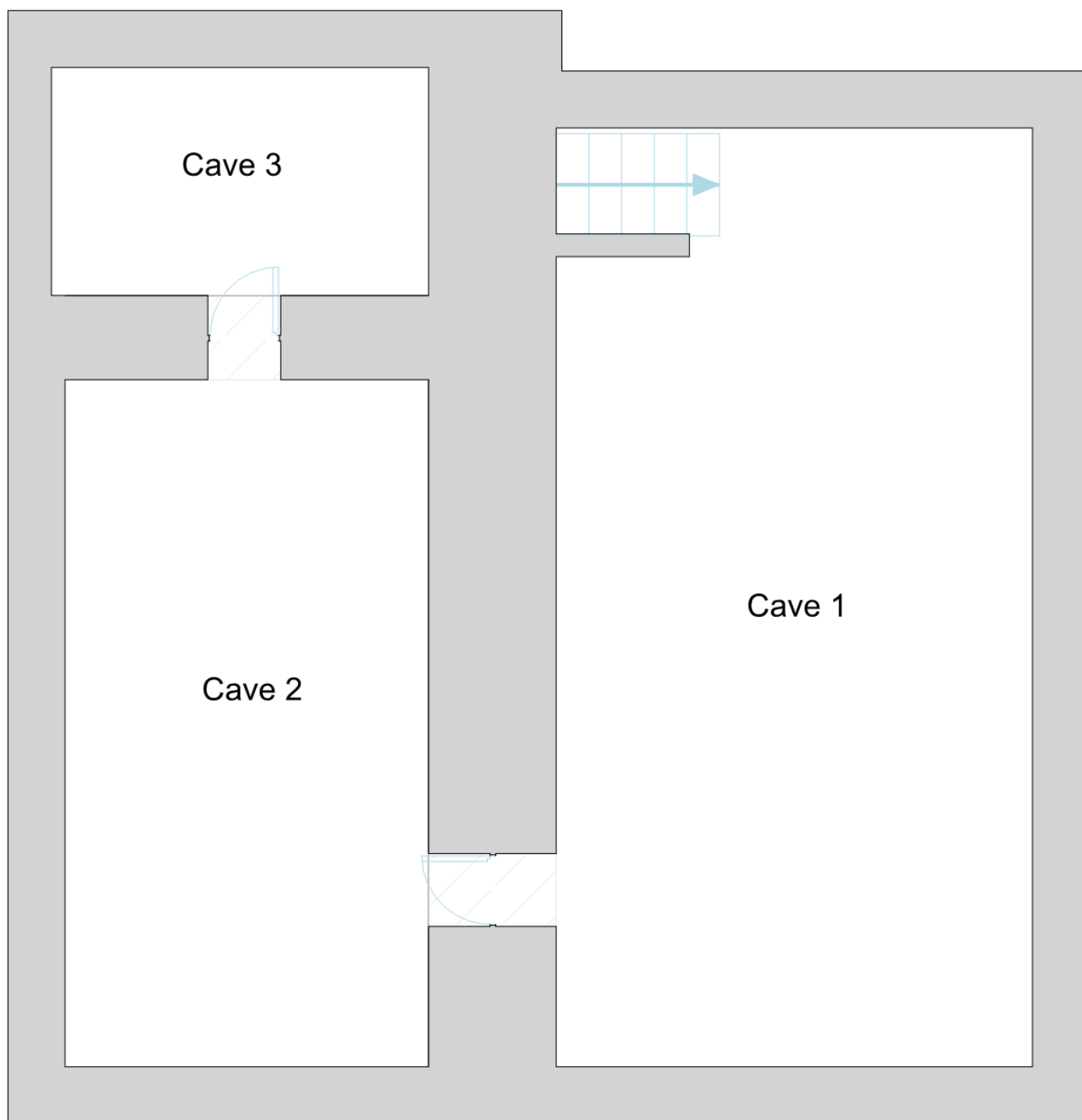
SIGNATURE

ADI BOURGOGNE
12 Allée du champ de foux
21270 BINGES
Tél: 06 45 86 04 81
contact@adi-bourgogne.fr

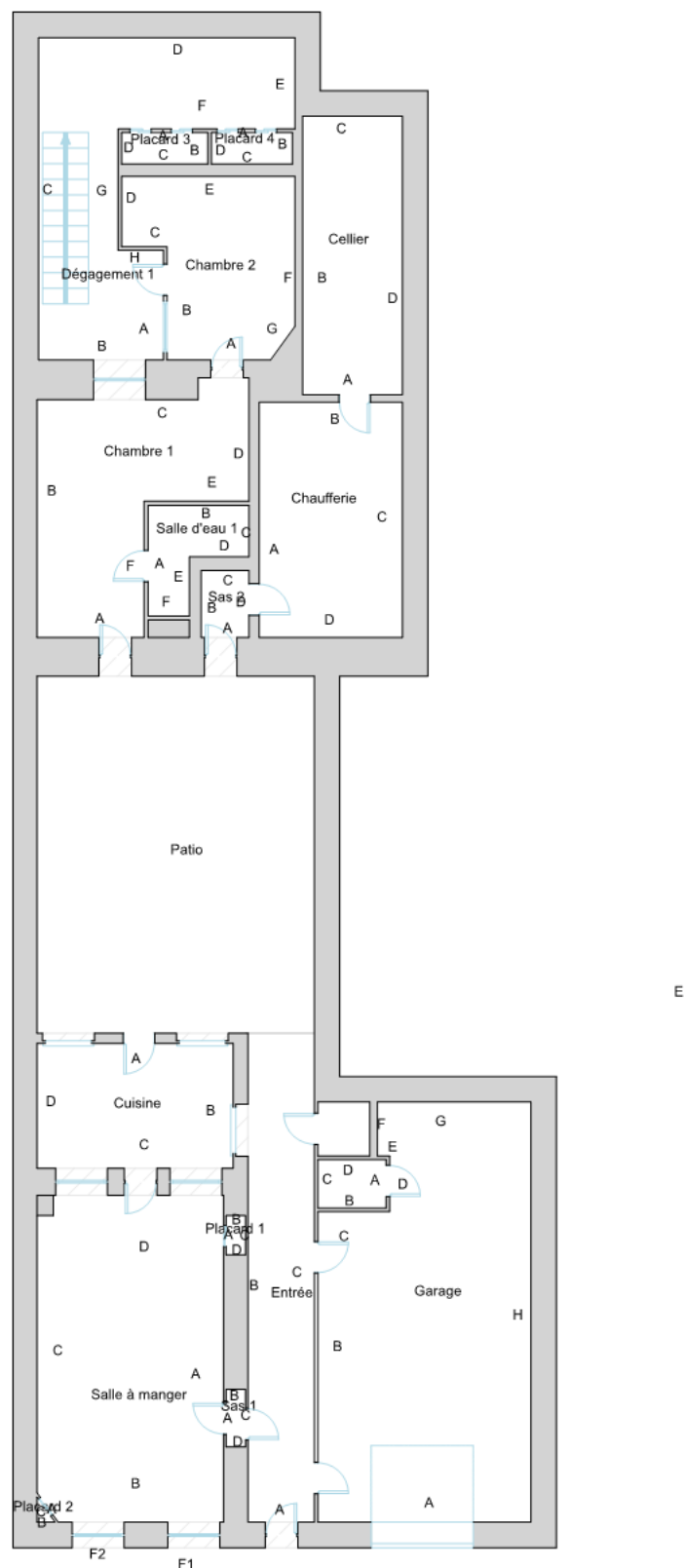


Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert (Parc d'Affaires, Bâtiment K - 35760 Saint-Grégoire)**.

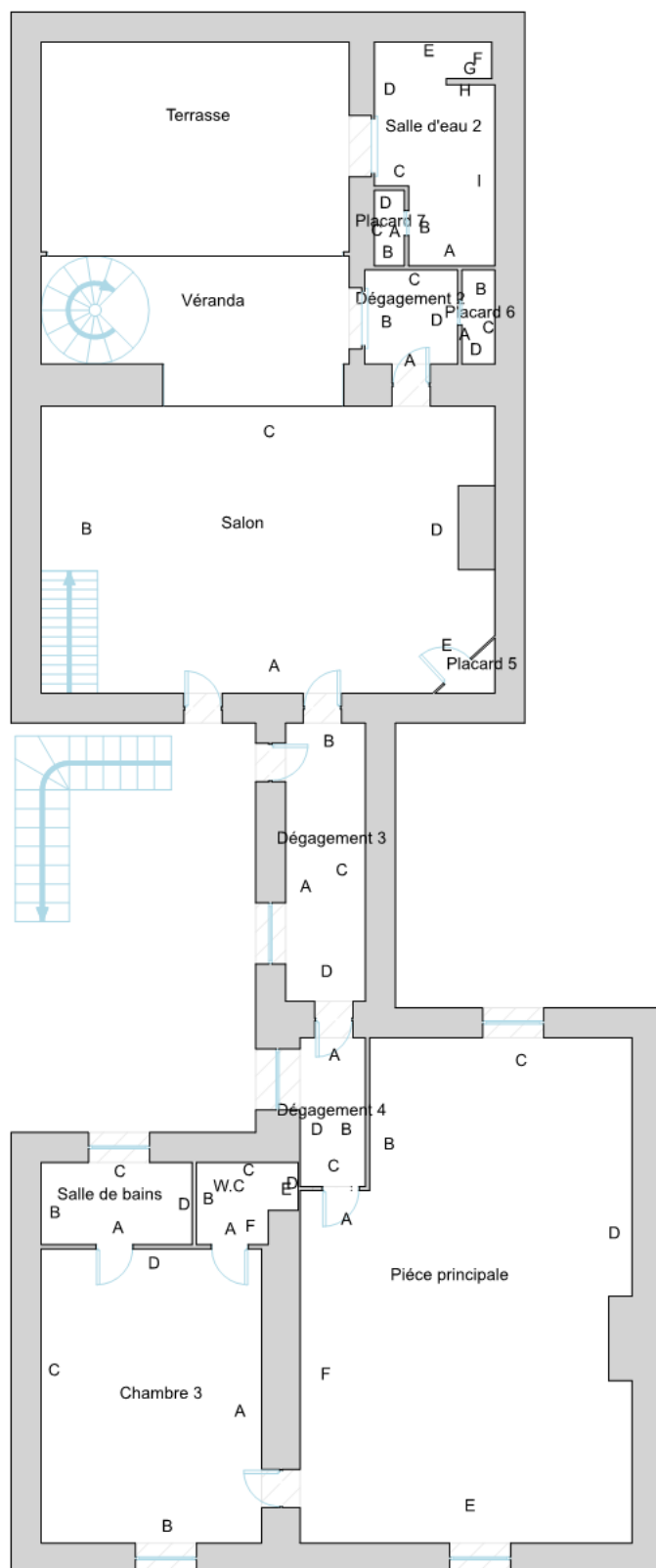
ANNEXE 1 - CROQUIS DE SITUATION



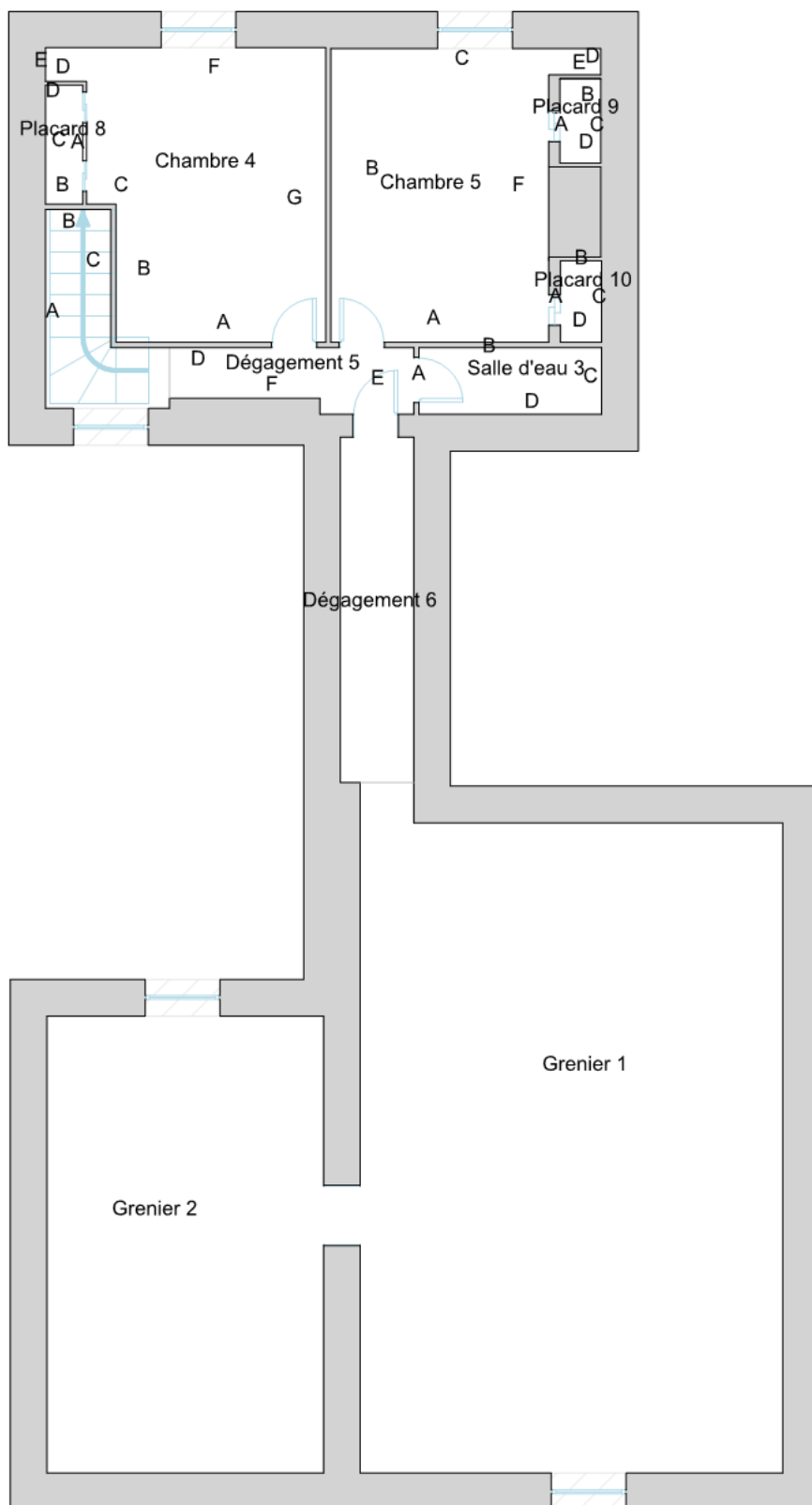
Sous sol



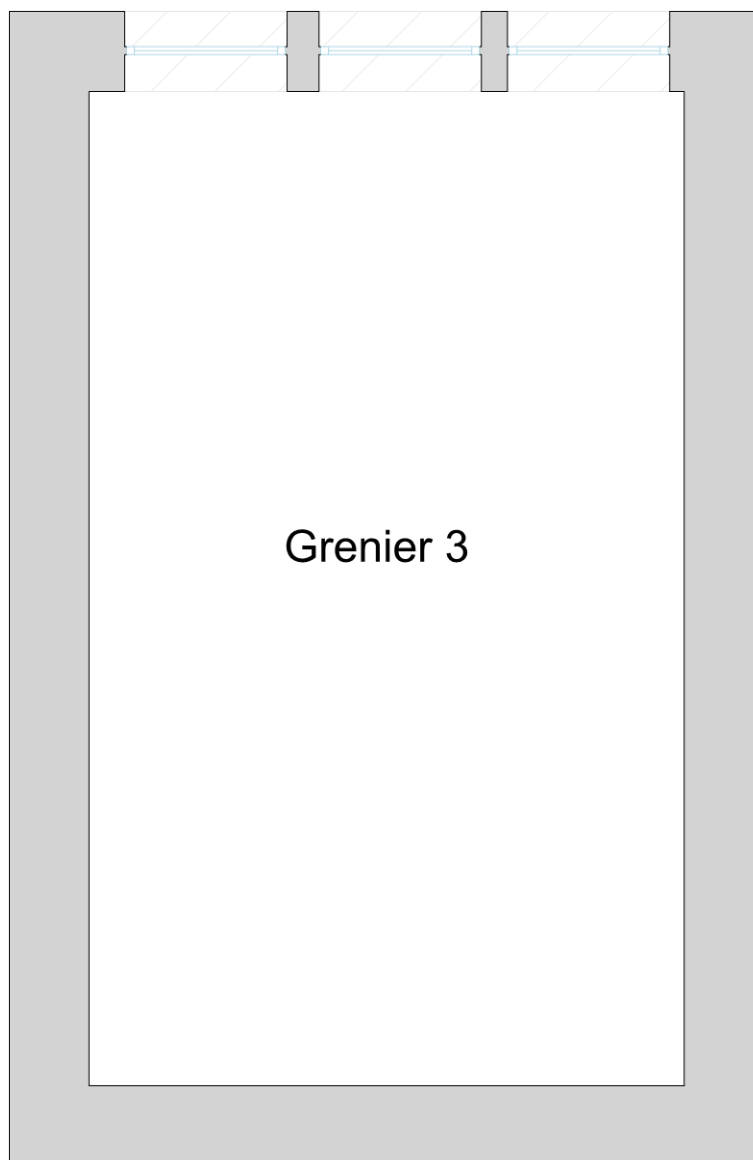
Rdc



1er étage



2e étage



3e étage

ANNEXE 2 - ATTESTATION DE L'ANALYSEUR

ATTESTATION DU FABRICANT DE L'APPAREIL DE DETECTION DU PLOMB



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Recommended usage time for Co-57 isotope source in Heuresis XRF Analysis

Traduction du document d'Heuresis corp (au dos) effectuée par Fondis Electronic
Durée d'utilisation recommandée pour la source d'isotope Co-57 équipant l'analyseur de
fluorescence X d'Heuresis

15 Mars 2016

Pour valoir ce que droit,

En ce qui concerne la performance de l'instrument de fluorescence X portable d'Heuresis, muni d'une source d'isotope Co-57, conçu pour les applications de détection de plomb dans la peinture, nous déclarons les éléments suivants :

En se fondant sur la demi-vie prouvée du Co-57 d'une durée de 271,8 jours et sur les caractéristiques techniques de la détection en temps réel du système, la durée d'utilisation maximale d'une source au Co-57 est déterminée par l'activité minimum restante nécessaire à une analyse d'une durée pertinente avec des rapports signal-sur-bruit statistiquement acceptables. Lorsqu'on s'approche de la fin de vie de la source, le rapport signal-sur-bruit décroît jusqu'au point d'être masqué par le bruit de fond électronique.

Pour une activité inférieure à 29 MBq, le temps d'analyse nécessaire croît jusqu'au niveau de rendre l'instrument impraticable à l'application d'analyse de plomb dans la peinture. Pour des activités très basses, d'autres sources d'erreurs diminuent aussi la précision des résultats.

Pour un analyseur équipé d'une source au Co-57 d'activité initiale de 185 MBq, cette limite est atteinte après 24 mois.

Cette limite est indépendante de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance d'activité de la source débute au moment de sa fabrication. Compte tenu de la décroissance de la source, la durée réelle d'analyse nécessaire à l'acquisition de données analytiques pertinentes augmente au moins de façon proportionnelle.

La durée maximum d'utilisation déclarée de 24 mois (compte tenu de l'activité initiale de 185 MBq), avant de procéder au renouvellement recommandé de la source, est fondée sur des constantes et des lois physiques. Passé cette durée, les analyseurs deviennent inopérants à leur usage. L'intervalle maximum de renouvellement des sources ne doit donc pas excéder cette durée maximale de façon à maintenir le cycle de fonctionnement correct qui respecte les performances de l'analyseur.

Pour une analyse conduite par l'analyseur de fluorescence X Heuresis Pb200i sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb, nous déclarons qu'au-delà de la durée maximale énoncée ci-dessus (i.e. 24 mois), nous ne pouvons garantir que l'analyse décrite ci-dessus puisse être conduite avec une marge d'erreur dans les limites des spécifications de notre produit.

Ken Martins,

Vice-Président, Directeur de la Sécurité et Personne Compétente en Radioprotection Heuresis corporation

Nom de la société : ADI BOURGOGNE

Modèle de l'analyseur :	Pb200i
Numéro de série analyseur :	8223
Activité de la source (Mbq) :	185
Numéro de série de la source :	CO57.2392.24
Date d'origine de la source :	02/04/2024
Date de fin de validité de la source :	02/04/2026



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D – CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

ATTESTATION DE CERTIFICATION

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.Cert.



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI3995 Version 009

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur GAUDIN Xavier

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

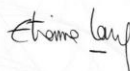
Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 13/03/2024 - Date d'expiration : 12/03/2031
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 13/03/2024 - Date d'expiration : 12/03/2031
Audit Energétique	(2) Date d'effet : 23/10/2024 - Date d'expiration : 28/06/2028
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 22/06/2021 - Date d'expiration : 21/06/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 22/06/2021 - Date d'expiration : 21/06/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 26/07/2021 - Date d'expiration : 25/07/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 23/10/2024.



(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4 0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev19

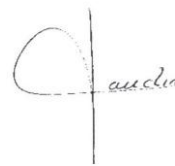
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, **Xavier GAUDIN**, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € € par sinistre et 600 000 € € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

EI SERAINE TRACE
74 RUE J J ROUSSEAU
21000 DIJON

Tél : 0380491487

Fax : 03 80 55 39 67

Email : AGENCE.STROUSSEAU@AXA.FR

Portefeuille : 0021033144

SARL AGENCE DIAGNOSTICS IMMOBI
12 ALL DU CHAMP DE FOUX
LOT 6
21270 BINGES FR

Vos références :

Contrat n° 11178611004

Client n° 4021957404

AXA France IARD, atteste que :

**SARL AGENCE DIAGNOSTICS IMMOBI
12 ALL DU CHAMP DE FOUX
LOT 6
21270 BINGES**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 11178611004 ayant pris effet le 01/06/2024 et garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS RELEVANT DU DDT

- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Audit énergétique (AE)
- Etat des Risques et Pollutions (ERP)
- Diagnostic amiante (avant-vente, avant-location)
- Diagnostic plomb (CREP, DRIPP)
- Diagnostic immobilier termites
- Diagnostic Mérule
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz

AUTRES DIAGNOSTICS

- Etat des lieux locatifs
- Loi Carrez (Métrage des bâtiments)
- Tests d'infiltrométrie
- Diagnostic amiante avec mention (avant travaux et démolition)

La garantie s'exerce à concurrence des montants figurant en page suivante.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



1/2

1D05620250704

Contrat n° 11178611004

Client n° 4021957404

MONTANTS DES GARANTIES

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance
Dont :	
• Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	150.000 € par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés	150.000 € par sinistre
Autres garanties :	
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	500.000 € par année d'assurance dont 300.000 € par sinistre
Les risques environnementaux : Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à DIJON le 4 juillet 2025
Pour la société :


AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2